

# **Assemblée générale de la société de Développement de Chernex Mercredi 11 mai 2011 - 20h - salle de gym de Chernex**

## **1. Accueil**

Mme la Présidente Lise-Laure Pittet ouvre l'assemblée à 20h00 et souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

Elle remercie de leur présence les personnalités suivantes :

M. Alain Feissli, Municipal de Montreux

M. Gabriel Nicoulin de la Société des Intérêts des Avants

M. Daniel Martin, de la Société de Brent

Mme Corinne Wider qui représente Chailly

Le Sergent Johner de Police Riviera

M. Edouard Fontannaz des Intérêts de Tavel

M. Borloz des Pompiers

Elle regrette que l'assemblée soit à l'étroit dans la salle. Malheureusement, la salle de gym de l'étage du dessus était occupée, mais l'année prochaine, l'Assemblée Générale aura lieu dans la salle de gym.

## **2. Excusés**

Ont fait excuser leur absence :

Monsieur Christian Neukomm, municipal de Montreux

Monsieur Cédric Diserens, président de la société de gymnastique de Chernex

Monsieur Ruiz, président de la société de développement de Glion

Monsieur Marchant de la Société de Développement de Caux

Monsieur Eric Dufaux

Monsieur Rémy Siegenthaler

## **Tombola**

M. Quinquart tire les numéros qui ont été distribués à l'arrivée de l'assemblée. Mme Pittet distribue les bons pour fleurs ou saucisses, à présenter lors du marché aux fleurs et de la Fête Nationale

## **3. Décès**

Mme Pittet invite l'assemblée à faire une minute de silence pour les personnes qui sont décédées cette année dans le village et qui resteront dans les cœurs et dans les mémoires. Elle invite les personnes présentes à se lever.

## **4. Approbation du procès verbal**

Le procès-verbal de 2010 étant à disposition à l'entrée de la salle, Mme Pittet propose aux personnes qui ont une remarque à faire concernant ce PV de se manifester.

Les personnes qui approuvent ce PV l'indiquent en levant la main. Le PV est approuvé à l'unanimité.

Pour l'année prochaine, Mme Pittet propose aux personnes intéressées de donner leur adresse email sur la liste de présence, afin de recevoir le procès verbal de cette année dès sa rédaction. Le PV sera également disponible sur le site Internet de la SDC : [www.chernex-montreux.com](http://www.chernex-montreux.com)

## 5. Rapport de la présidente

«Les années passent vite, j'ai l'impression que je viens de prendre ce poste mais j'ai toujours autant de plaisir à m'investir pour ce village. Mon vœu le plus cher est qu'il reste un village, et que chacun connaisse son voisin. C'est pourquoi je trouve très important que notre village garde des dimensions raisonnables et que le nombre d'habitants n'atteigne pas les 4000 personnes, chiffre annoncé lors de la présentation de la commune du schéma des déplacements au mois de décembre dernier. C'est difficile de créer une âme de village si on est trop nombreux, sans parler des autres problèmes que ça peut créer.

Nos manifestations qui se sont déroulées depuis la dernière assemblée générale ont rencontré un franc succès. Je vous propose de regarder ces quelques photos qui ont été prises lors de la soupe aux pois et de notre dernière nuit du jazz (diaporama).

Je tiens à remercier le comité qui travaille à mes côtés. Etre présidente, c'est une chose, mais si on n'a pas une équipe soudée pour avancer, rien ne fonctionne :

Dominik Hunziker, notre vice-président, responsable de notre local, des boissons et de la nourriture, n'hésite pas à prendre des jours de congé et à délaisser ses chèvres pour la SDC.

Claude-Pascal Gay, notre caissier, jeune papa de 2 magnifiques garçons, tient les cordons de la bourse avec une efficacité redoutable, veillant à ce que la société puisse investir pour le bien de ses manifestations.

Laure Giordani, secrétaire, très active, débordant d'idées, elle a même commencé une autoformation pour créer notre site internet.

Antonella Lo Gatto et Olivier Pittet sont bientôt de vrais journalistes, interrogeant des personnalités et attendant leur tour auprès de grands quotidiens comme Le Matin et le 24 Heures.

Evelyne Vuichard, responsable administrative du congélateur, est toujours là pour nous mettre sur le bon chemin grâce à ses expériences passées au sein de la SDC et à son habitude des colloques et comités.

Ihab Al Jundi, responsable infrastructures, se montre toujours motivé pour que notre village vive, partageant avec sa famille son souci de mener à bien ces manifestations.

Voici toutes les manifestations que nous avons organisées depuis la dernière Assemblée Générale :

- marché aux fleurs samedi 1er mai : les plantes nous ont été livrées par Monsieur Chervet à la Tour de Peilz. Il n'a pas fait très beau mais la vente s'est bien passée.
- concours interne de la gym en juin : La Société de Développement a offert l'apéritif pour le concours interne de la gym. C'est impressionnant le nombre d'enfants qui font partie de la FSG Chernex !
- Fête nationale 31 juillet : l'orchestre Bonzon et Nicollier était là pour la musique, le cortège, les saucisses...
- marché artisanal 11 septembre : lors de notre dernier marché, nous avons mis l'accent sur les animations musicales, profitant du talent d'Olivier Pittet pour trouver des excellents groupes de musique. Pour la première fois de l'histoire du marché artisanal (en tout cas, à ma connaissance), nous avons utilisé les garages de la société comme scène, aménageant ainsi une surface extraordinaire pour un public plus qu'enthousiaste, chantant et dansant jusqu'à plus de minuit. Les artisans étaient très nombreux, proposant un artisanat varié et de qualité. La barre a été mise très haut pour les prochaines éditions !
- Soupe aux pois le samedi 4 décembre. **Nous cherchons un nouveau Saint Nicolas pour 2011... avis aux amateurs !**
- Nuit du jazz en mars : la nouvelle disposition des tables était beaucoup plus conviviale. Tout s'est bien passé, mais c'est vrai que nous aimerions atteindre les 200 personnes pour rentabiliser cette manifestation qui demande beaucoup de travail et beaucoup de frais.

### **Les manifestations à venir :**

- Le Marché aux fleurs samedi 14 mai à la place du Carroz. Il y aura des saucisses à midi.
- Le 9 juin, nous proposons à 20h à la salle de gym un concert gratuit du Corps de Musique de Montreux Clarens et de la Société de Musique de Saint Légier, en vue de leur prochain concours de préparation à la Fête Fédérale des Musiques de Saint-Gall. Il y aura aussi des grillades et boissons
- Nous aurons bien sûr la Fête Nationale le 31 juillet au soir sur l'esplanade de la salle de gym.
- Le marché artisanal aura lieu cette année le samedi 10 septembre, et vous pouvez compter, en cas de beau temps, sur une soirée animée : un groupe celtique dès 17h30 Anach Cuan suivi par le même groupe que l'année passée, les Waiters ! Il y aura aussi les stands des artisans, des animations.
- La Soupe aux pois et la Saint Nicolas auront lieu le samedi 3 décembre 2011
- Vous pouvez déjà noter les dates de la prochaine Nuit du Jazz : les 10 et 11 mars 2012, le soir du samedi, et le dimanche matin, lors de la célébration oecuménique.
- Je vous informe que Chernex accueillera en 2012 le 1<sup>er</sup> août officiel de la commune. La Fête Nationale se tiendra donc exceptionnellement le 1<sup>er</sup> août et non pas le 31 juillet. Nous planifions d'avoir des groupes de musique traditionnelle, un lanceur de drapeau, plusieurs stands de mets locaux, etc. ».

## **6. Présentation des comptes**

La parole est donnée à M. Claude-Pascal Gay, trésorier de la Société de Développement, qui présente :

- le résultat d'exploitation 2010 avec comparaison des années précédentes
- le budget 2011
- les investissements prévus

M. Gay attire l'attention sur 2 manifestations, la Nuit du Jazz et le Marché Artisanal, qui rencontrent un beau succès, avec un chiffre d'affaires de près de 11'000.- CHF pour ses 2 manifestations.

Le bulletin La Lanterne est déficitaire, car les charges sont toujours légèrement supérieures aux produits, mais elle est conservée pour son important rôle de ciment et d'information dans le village.

M. Gay signale que le compte Congélateur est intégré dans le compte postal de la Société de développement et montre un résultat positif de 5'000.- CHF. C'est le résultat des locations.

Les provisions sur débiteurs concernent majoritairement des factures non acquittées de publicités parues dans La Lanterne. Ces provisions seront passées par pertes l'année prochaine, si elles ne peuvent être récupérées.

Le bilan 2010 présente une différence sensible au niveau de l'actif global : elle est due à l'intégration de 2 comptes :

Le compte congélateur

Le compte des « pauvres » qui gonfle le capital général

On arrive donc à un capital d'environ 85'000.- CHF, si on tient compte du bénéfice de 9'300.-CHF pour l'année.

### **Investissements prévus :**

15'000.- CHF pour un nouveau système de refroidissement des congélateurs

5'000.- CHF pour d'autres frais (divers matériels : brûleurs, etc.)

La présentation de M. Gay est annexée à ce PV.

## **7. Rapport des vérificateurs des comptes**

Les vérificateurs des comptes, MM. Giuliano et Ogay ont rencontré le caissier et ont procédé à la vérification statutaire des comptes de l'exercice 2010. La comptabilité a été régulièrement tenue

selon les règles et usages applicables en la matière, les écritures ont été passées sur la base de justificatifs dûment présentés. Le bénéfice net de l'exercice a été de 9'300.- CHF, pour un nouveau capital de la société qui s'élève à 84'868.- CHF.

## 8. Approbation des comptes

Les vérificateurs des comptes recommandent à l'assemblée d'approuver les comptes 2010.

L'Assemblée approuve par un vote à main levée à l'unanimité les comptes 2011.

Les vérificateurs pour 2012 seront :

Premier vérificateur : Monsieur Philippe OGAY

Deuxième vérificatrice : Madame Sandrine MARILLER

Nous les remercions pour leur collaboration.

## 9. Présentation du budget

M. Gay présente le budget 2011. La Nuit du Jazz 2011 a eu un moins bon résultat que l'édition 2010. La journée du dimanche a eu moins de succès que l'année précédente. Dans les points Divers, il faut noter que Chernex Swing a fait un don de 4'400.- à la Société de développement, merci à eux. Pour le reste, les objectifs annoncés ont été repris.

## 10. Approbation du budget et nomination des prochains vérificateurs

Le budget est approuvé à l'unanimité par un vote à main levée.

## 11. Démissions et élections statutaires

Le comité de la société de développement se composant actuellement de 8 personnes, ce qui est contraire aux statuts, qui prévoient un nombre impair, Mme Pittet demande si quelqu'un souhaiterait rejoindre le comité, il y a beaucoup de travail mais l'ambiance est bonne ! Personne ne se propose.

Mme Pittet présente le comité (inchangé) :

- Lise-Laure Pittet présidente
- Dominique Hunziker vice-président
- Claude-Pascal Gay caissier
- Laure Giordani-Gillet secrétaire
- Antonella Lo Gatto-Fakih Lanterne
- Olivier Pittet Lanterne
- Evelyne Vuichard congélateurs
- Ihab Al-Jundi infrastructures et la vitrine

Le comité est reconduit l'unanimité par vote à main levée. La présidente remercie toute l'équipe de s'engager pour une année.

## 12. Site Internet

Mme Giordani présente le nouveau site Internet de la Société de développement : [www.chernex-montreux.com](http://www.chernex-montreux.com), qui est en ligne. Le site présente la société de développement et ses manifestations, mais aussi des informations sur le village, les commerces, café, restaurant, les sociétés locales. L'assemblée est invitée à aller naviguer sur ce site pour le découvrir. Le site n'est pas entièrement terminé : des nouveaux articles et photos vont encore être ajoutés au cours des prochains jours.

## 13. Présentation du projet de la famille Chevalley

C'est ensuite M. Jo Filippone du cabinet d'architecte Archi-DT SA à Montreux qui prend la parole au nom de Messieurs Chevalley père et Julien Chevalley, pour présenter le projet de la famille Chevalley pour la zone située au centre du village (parcelle Chevalley et parcelle de la Commune). La famille Chevalley a souhaité cette présentation pour informer les personnes concernées et éviter spéculations ou interprétations quant à ce projet. Il précise que ce qui va être présenté est le fruit d'une étude et a été déposé au service de l'urbanisme il y a quelques mois. Les contacts sont en cours et les discussions viennent de commencer avec le service de l'urbanisme mais rien n'est définitif. Il souhaite informer et avoir des réactions. A l'époque, la famille Chevalley s'était opposée à un certain nombre de fiches patrimoines pour préserver les droits à bâtir possibles sur leur parcelle. Suite à cette opposition, la famille Chevalley a formé un groupe de travail pour faire cette analyse. Ce groupe de travail est composé de M. Filippone architecte, d'un spécialiste en aménagement du territoire, M. Repetti et de M. Heinz Schoeneich, géomètre officiel. Ce groupe a fait un diagnostic urbain, sur le bâti, les toitures, le parcellaire, le viaire et le stationnement. Ce projet, encore au stade de la réflexion, comprend la construction de logements protégés (EMS ou appartements protégés pour personnes âgées), un bâtiment social (garderie), un petit bâtiment de deux étages d'appartements, une place semi publique verte et des petits chemins de passage piéton. Au sous-sol, il est prévu de construire un parking de 75 places publiques sur 2 niveaux. La différence de niveaux entre les deux rues se prête bien à l'aménagement d'un parking. Ce parking donne aussi la possibilité d'aménager les congélateurs et WC publiques. On pourrait ainsi envisager l'aménagement d'une vraie place du village à l'actuelle place des congélateurs et WC. Les bâtiments auront des toits dans la lignée des vieux toits du village, les bâtiments seront de hauteurs différentes pour ainsi respecter la ligne des autres maisons, et ne dépasseront pas les 2 ou 3 étages. Plusieurs voies piétonnes permettront de relier la rue de la Fin du Craux à la rue des Deux Fontaines. Des emplacements seront prévus pour des commerces, qui manquent à Chernex. Le Denner pourrait par exemple se déplacer et s'agrandir. La famille Chevalley souhaite avancer avec ce projet en toute transparence. Pour l'instant, le projet a été présenté à la Commune qui a donné un message favorable. Les deux parties sont en attente de l'approbation du PGA par le canton.

### Session de Questions/Réponses :

Question par une personne qui ne s'est pas présentée : est ce qu'un bancomat est prévu ? on n'en est pas encore à ce stade, mais comme des emplacements sont prévus pour des commerces, rien n'empêche l'installation d'un bancomat voire d'une agence bancaire.

Question de M. Quinquart : quel sera le nombre d'appartements ? Entre 20 et 30. Ça dépendra de la taille des logements protégés.

Question de C.-P. Gay : Quelle est la position de la Commune envers ce projet ?

Réponse de M. Filippone : il n'y a pas encore eu beaucoup de séance pour cause de période électorale. Le dossier a été déposé en automne 2010. Il était question d'analyser toutes les bases légales de ce projet. Ce projet va être touché par la notion de PGA. On a déjà un préavis favorable quant à la session de ces 2 bâtiments communaux. La Commune a trouvé intéressante l'idée de loger un parking public dans ce projet. On a reçu le message favorable que nous avons le don d'enfoncer les portes ouvertes. A partir de là, on s'est mis il y a 3 semaines, à faire des commissions de travail entre urbanistes et architectes, et le groupe de travail pour mettre ceci en route. C'est de bon augure pour l'avancement dans les faits, mais c'est beaucoup plus compliqué car il y a énormément d'attentes et de valeurs qui sont vérifiées par le canton, savoir si on est dans un milieu urbain, extra urbain, etc. C'est une question de coefficient, de droit à bâtir, ça veut dire, est ce qu'on construit un nombre d'étages, le nombre de mètres carrés...

## 14. Divers

Remarque de M. Burri concernant le banc du chemin de Chaméroz : il est tout abîmé et il faudrait le déplacer 50 m plus loin, la vue y serait bien plus belle.

M. Ogay dit la même chose pour le banc de Chemin du Blanc.

M. Monnay : les chemins et petites routes limités à 3,5t sont régulièrement parcourus par des gros camions dans le haut du village (Closalet, chemin du Blanc, du Marais, etc.). Qui donne les dérogations ?

M. Feissli : La Municipalité est bien consciente de ce point récurrent. Il y a eu un retard accumulé dans le passé, puis un boum immobilier suite au plan général d'affectation (PGA) de 1972, qui permettait une croissance très forte. Mais les infrastructures n'ont pas suivies. Les moyens le permettant, on tente de rattraper ce retard, mais il faut encore du temps.

M. Monnay : On roule encore sur un chemin du 19<sup>e</sup> siècle !

M. Giuliano prend la parole : les dérogations sont demandées par les entreprises de construction pour les transporteurs. Elles sont accordées par les services des travaux, moyennant réparation et remise en état des routes s'il y a eu des dégâts.

M. Monnay : il y a le problème du tonnage mais aussi celui de la largeur !

M. Terrin : au chemin du Couvent et du Closalet, il y a beaucoup de développement et le contour de la route est tout mâché par les camions, c'est sur le domaine publique. Ces routes de standard moderne.

M. Giuliano : Avant les gros chantiers, on prend des photos. Après le chantier, on regarde s'il y a eu des dégâts et on répare si nécessaire.

M. E. Bergonzo de la Commune : Il passe beaucoup de camion, ce n'est pas forcément le dernier qui a détruit la route. Il y a un inventaire en cours par la Commune.

M. Monaco : il faudrait d'abord prévoir les infrastructures, avant les constructions !

M. Feissli : vous avez tout à fait raison mais les constructions se font sur base du PGA de 1972. Dès qu'un plan de quartier se développe, les infrastructures sont mises en ordre.

#### **La parole est ensuite donnée aux présidents de village :**

M. Daniel Martin de Brent : il remercie la SDC pour son travail. Il annonce que Brent va organiser sa 525<sup>e</sup> Foire de Brent. Le programme sera exceptionnel : La Jeune Harmonie présentera la Saga de Brent, il y aura également un chœur d'enfants On aura l'occasion de se revoir mais ne manquez pas ce rendez-vous.

M. Jean-Pierre Witschi : il est arrivé sur Chernex fin 2010, chemin de Tréchillonnel, dans les Résidences Provençales. Il signale qu'il fait nuit noire pour aller à la gare depuis le chemin de Tréchillonnel, car il y a seulement deux lampadaires : il demande donc plus de lumières sur ce trajet.

M. Borloz de l'Amicale des Pompiers : l'Amicale est passé de 45 à 80 membres car il y a eu fusion avec les groupes de Brent et environs. L'Amicale a le projet de refaire ce qui se faisait au Marché artisanal : le chariot de blanc cassis, dès 10h le matin. Pour la 525<sup>e</sup> Foire de Brent, ils ont trouvé un champ de blé, qu'ils vont moissonner à l'ancienne et le blé sera battu pendant la Foire. Ils installeront une cantine de 24 m x 10 m. Il y aura la création d'une plaquette, donc ils ont besoin de fonds et de sponsors. M. Borloz remercie ceux qui les ont déjà aidé et cherche donc encore des sponsors. Il a encore besoin de monde. Il remercie la SDC et l'assemblée pour son attention.

Mme Carine Widmer de Chailly : en 2012, Chailly accueillera la fête au village. Elle va essayer de réorganiser les jeux inter villages comme en 2007, qui avaient eu un beau succès. Cette Fête aura lieu les 22 et 23 juin 2012, mais la société attend encore l'autorisation officielle.

M. Fontannaz de Tavel : le samedi 17 septembre, Tavel organise la Fête du Pain. Une nouvelle équipe se met en place. Il est délicat de maîtriser un four à pain. Il est déjà allé à l'Assemblée Générale de Brent mais c'est la première fois pour Chernex. Il trouve que c'est très intéressant. Tavel est plus petit mais il est sympathique de découvrir ce qui se fait chez nos voisins.

M. Feissli adresse à l'Assemblée les cordiaux messages de la Commune. Il a le plaisir d'assister aux assemblées générales des différents villages. Il apprécie la tradition qui fait que chacun va à la rencontre des autres. Cette tradition doit se maintenir, les échanges étant enrichissants, même si les mentalités sont différentes. Merci à MM. Filippone et Chevalley. Il est en effet important d'expliquer en amont. Il y a un intérêt à sentir le vent et on peut prendre langue avec les oppositions éventuelles. C'est une démarche participative qui doit être encouragée. Concernant le blocage du

PGA : le conseil communal a voté en nombre important un projet de base. Le Canton a mis deux fois plus de temps que le temps légal et a refusé la plupart des amendements... Le cadre administratif et normatif a entre temps changé et la municipalité est en fin de chaîne et a une marge de manœuvre restreinte. Il remercie la SDC pour son dynamisme et son travail.

Mme Pittet remercie la Commune pour son soutien financier.

M. Nicoulin adresse les salutations des Avants. Il annonce le programme à venir :

23 juin : Assemblée Générale

21 mai : raclette sur la place de la Gare

M. Stéphane Delacombaz du Corps de Musique de Montreux Clarens informe que le concert offert le 9 juin à la salle de gym par le CMMC et la Société de Musique de Saint Légier est un concert de préparation pour le Concours fédéral des musiques de Saint Gall qui aura lieu fin juin. Il y a aura donc des pièces choisies et des pièces imposées.

L'Assemblée Générale est levée à 21h50.